

## CPE MUSIQUES ACTUELLES

### Compte-rendu du comité de suivi du 18 novembre 2003

Comité de suivi : **Fédurok** : Philippe Berthelot, Stéphanie Gembarski, Hyacinthe Chataignier • **Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées** : Frédérique Francis • **Chaïnon Manquant** : Serge Borrás, Philippe Le Claire • **AFIJMA** : Manuela Giménót • **FNEIJMA** : Stéphane Le Sagère, Jean-Pierre Numa • **Centre d'Etude de l'Emploi** : Marie-Christine Bureau, Bernard Gomel, Nicolas Schmidt • **Opale** : Bruno Colin, Gaël Bouron, Luc de Larminat.

Absents excusés : Serge Borrás (Chaïnon), Stéphanie Gembarski (Fédurok).

Présents : Philippe Berthelot, Hyacinthe Chataignier (Fédurok), Frédérique Francis (FSJMI), Manuela Giménót (AFIJMA), Stéphane Lesagère, Jean-Pierre Numa (FNEIJMA), Marie-Christine Bureau, Nicolas Schmidt, Bernard Gomel (CEE), Bruno Colin, Luc de Larminat, Gaël Bouron (Opale).

Invités : Gilles Castagnac, Jean-Noël Bigotti (IRMA).

Absent : Philippe Le Claire (Chaïnon).

#### Restitution de l'étude du Centre d'Etude de l'Emploi

• Le CEE indique que 8 des 10 monographies sont rédigées et que 5 sont d'ores et déjà validées. La totalité des monographies, ainsi que leur synthèse devraient être achevées fin décembre. Le CEE apporte des premières pistes de réflexion quant à cette synthèse. Ainsi, il apparaît que, fondamentalement, la notion d'action culturelle locale, fait sens commun. Quatre points peuvent caractériser cette notion :

- Il est important d'inviter des artistes chez soi, sur son territoire (l'hospitalité).
- Il faut diffuser et faire connaître des artistes locaux (promotion).
- Il convient de faire connaître le travail artistique au plus grand nombre (éducation).
- Il est bien de créer des événements au niveau local (dimension festive).

D'une manière générale, on peut ici distinguer une dimension locale et une dimension territoriale. Les structures se retrouvent globalement autour de la notion du local, avec un modèle de lieu rayonnant (à distinguer de la notion de lieu structurant plus proche d'une problématique territoriale). Le CEE souligne que cette tendance à la territorialisation peut, dans certain cas s'opposer au local, et qu'il convient pour les fédérations de réellement participer à ce débat politique. Enfin, un certain nombre de questions (le fonctionnement interne, l'activité et les finalités de l'action) posées par ces structures rejoignent ceux débattus dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, la synthèse abordera cette piste de réflexion et vérifiera dans quelle mesure cela peut s'appliquer ici.

On retrouve par ailleurs sur ces structures musicales actuelles les notions décrites dans l'ouvrage "*les emplois-jeunes dans la culture*" (La Documentation française), notamment autour des différentes formes de bénévolat et la notion d'emploi appauvri pour travail enrichi.

#### Restitution et validation du rapport final d'Opale

Au-delà de corrections formelles, qui seront renvoyées à chacun pour validation, des remarques de fond ont été énoncées :

- Il conviendrait de développer la problématique territoriale, notamment pour les structures hors-réseaux : il apparaît par exemple que les structures récentes en milieu rural sont des structures qui n'ont que des emplois-jeunes. Par ailleurs, la plupart des structures, que ce soit dans les réseaux ou hors réseaux, sont situés dans des villes moyennes. Il serait important de marquer plus clairement cette dimension territoriale.
- La notion évoquée dans le rapport de "suractivité" pour les structures de la Fédurok n'est pas jugée pertinente. Il s'agirait plutôt de "sur-régime". Les lieux font en effet l'objet de nombreuses sollicitations (associations, usagers, collectivités publiques) et répondent à une demande des populations de plus en plus forte sur ce champ des musiques actuelles,

objectif qui s'est accru avec le programme NSEJ, qu'il est difficile de concilier avec les moyens alloués.

- Il serait important d'expliquer le nombre important d'intermittents employés dans le réseau AFIJMA. Ce chiffre est lié à la nature même de l'activité festival, la spécificité économique du jazz et les contraintes fixées par les sociétés civiles.
- Au-delà des données recueillies, il apparaît essentiel d'indiquer que le nombre d'emplois-jeunes recensés ne constitue qu'un échantillon par rapport à l'ensemble des emplois-jeunes dans les musiques actuelles. Une estimation du nombre total d'emplois-jeunes dans les MA pourrait être proposée à partir des données croisées entre celles de l'étude en cours et celles de l'IRMA. L'IRMA donnera des arguments dans ce sens. Par ailleurs, ce travail sur les emplois-jeunes hors-réseaux pourrait être un axe de travail important de la prochaine CPE, notamment en ouvrant à d'autres (associations, réseaux...) l'accès et la participation à nos travaux dans cette nouvelle convention.

Enfin, une conclusion devra être rédigée par les fédérations, les travaux d'Opale étant un « outillage » (comparaison interne et externe au réseau, aide à la négociation...) dont doivent s'emparer les fédérations et leurs membres. Au vue du travail effectué, Opale propose des **axes de rédaction complétés et développés par les réseaux signataires** :

- Les EJ représentent une part importante de l'effectif salarié des structures. De plus ils leur ont assurément permis de passer un cap et de développer de façon significative les pratiques de musiques actuelles et la professionnalisation de leur encadrement. Il sera impossible de revenir en arrière.
- Toutefois la faiblesse de leur rémunération par rapport à leurs qualifications pose problème. Pour pérenniser les postes au même niveau de compétences, une simple substitution des crédits CNASEA ne sera pas suffisante.
- Le poids économique des structures étudiées n'est pas négligeable. Un commentaire sur ce point (ainsi que sur celui du tableau des ressources) est inévitable.
- La question des comparatifs (notamment celui largement utilisé dans le rapport, de la part CNASEA par rapport au budget) mérite d'être posée. Cela doit entraîner une réflexion sur le principe de solidarité au sein des réseaux, pour les structures identifiées comme plus fragiles. Le développement du dispositif DLA constitue de plus un enjeu fort pour les réseaux (pour aiguiller les DLA vers les structures en demande d'accompagnement et vers des experts compétents sur le secteur, voire de faire intervenir les réseaux eux-mêmes). La nécessité de disposer d'un outil fédérateur, mutualisé, est actée.
- L'important sera d'orienter le travail sur la consolidation et la professionnalisation, via les DLA sur le secteur associatif musiques actuelles dans son ensemble. L'analyse sur le panel des structures hors réseaux révèle un nombre d'emplois jeunes important, et laisse penser que les emplois-jeunes musiques actuelles sont vraisemblablement 5 fois supérieur à celui porté par les structures en réseau.
- L'ensemble de ces éléments devra permettre une ouverture sur une nouvelle CPE plus liée à la professionnalisation en lien avec la CPNEF/SV et les pistes propres à la consolidation.

### **La restitution du rapport / stratégies de communication**

- Stéphane Le Sagère présente la mission confiée à Bernard Latarjet pour le débat national sur l'avenir du spectacle vivant (<http://www.debat-spectacle.org>). Il annonce qu'il a accepté d'être auditeur-rapporteur pour cette mission et indique que des liens avec les travaux de la CPE seront certainement à trouver.
- L'Avise (Association de valorisation des initiatives socio-économique) qui a vocation à être « une plateforme de production et de partage d'outils d'ingénierie au service des initiatives économiques porteuses de cohésion sociale » organise une réunion le 27 novembre (37 rue Bergère – 75009 Paris) à 14h30 réunissant une vingtaine de fédérations ou réseaux culturels soucieux de mutualiser et de partager les outils qu'ils/elles ont élaborés dans le cadre de la consolidation des emplois-jeunes.

- Différentes rencontres sont prévues pour la restitution du rapport :
  - Le séminaire des correspondants IRMA le 17 décembre permettra de présenter les principales conclusions des travaux.
  - **Un comité de pilotage se réunira le 14 janvier 2004** à 10h30 au ministère du Travail pour présenter le rapport aux partenaires.
  - Les rencontres nationales du spectacle vivant à Nantes (21-22 janvier 2004) seront l'occasion de présenter le travail effectué (et plus largement la problématique de la consolidation), notamment dans le cadre d'un atelier animé par Opale et la Fédurok.
  - Une conférence de presse aura lieu à Paris le 3 février 2004, à Paris, à l'ANPE spectacle. Les réseaux devront fournir leurs différents fichiers presse. Frédérique Francis s'occupe de la coordination. L'IRMA apportera un soutien technique.

Le prochain Comité de suivi aura lieu le **6 janvier 2004**, à 14 heures. Ce comité permettra de finaliser l'étude en intégrant le travail monographique du CEE et préparer ainsi le **Comité de pilotage du 14 janvier 2004**, ainsi que les Rencontres Nationales de Spectacle Vivant (stand) et la conférence de presse.